

# Démarche préventive

## Protection de la maternité

**Public cible :**  
CorSST / Cadres / RH / Spécialistes SST



**unisanté**  
Centre universitaire de médecine générale  
et santé publique • Lausanne

### Votre situation

- Vous souhaitez mettre en place une démarche préventive vis-à-vis des risques pour la maternité dans votre service ?
- Une de vos collaboratrices est enceinte ou vous fait part d'un projet de grossesse et vous interroge sur les risques liés à son poste de travail ?

### Description de la prestation

Unisanté vous accompagne dans l'application de la directive sur la protection de la santé des collaboratrices enceintes et qui allaitent.

Elle vous aide à conduire la démarche préventive selon les exigences de la directive et vous accompagne dans la mise en place de mesures de protection permettant de protéger la santé des femmes enceintes et de leur enfant, en accord avec les obligations légales.

### Exemples d'interventions

- Conduite de la démarche préventive avec découpage et évaluation des différentes typologies d'activités.
- Analyse de risques pour les activités présumées pénibles et dangereuses.
- Identification de mesures de prévention spécifiques selon les dangers ou risques identifiés.
- Évaluation de médecine du travail pour les situations individuelles afin d'orienter les mesures de prévention.

### Comment bénéficier de la prestation ?

Contactez-nous par e-mail :  
[dste.cst@unisante.ch](mailto:dste.cst@unisante.ch),  
remplissez le formulaire  
de contact en ligne  
[www.unisante.ch/acv](http://www.unisante.ch/acv)  
ouappelez-nous au  
021 314 44 95.

**ÇA VAUD LA PEINE !**